

ford, de Bulstrode et de Stanfold ; en 1852, il devenait curé de Saint-Joseph de la Beauce, et, en 1853, il était promu à la desserte de Saint-Jean-Baptiste de Québec, poste qu'il a occupé jusqu'à l'automne de 1874, date de son élévation à l'épiscopat.

On peut résumer en deux mots la carrière si bien remplie de Mgr Racine : il a été, du commencement à la fin, le champion des intérêts religieux et nationaux de ses compatriotes. Doué d'une activité fébrile, orateur et écrivain distingué, il ne se cantonna pas dans l'exercice exclusif du ministère, mais il fut aussi un homme de lutte, et prit part à presque toutes les grandes campagnes qui ont eu lieu depuis quarante ans.

Mgr Racine laisse à son successeur un diocèse parfaitement organisé, et dont la transformation témoigne hautement des talents administratifs dont il a fait preuve, du reste, dans toutes les positions qu'il a occupées. Lorsqu'il est arrivé à Sherbrooke, en 1874, tout était à créer, pour ainsi dire. Ce nouveau diocèse ne comptait qu'une seule église, passable et 28 prêtres en tout. Depuis, le nombre des prêtres a triplé, celui des églises et chapelles a presque doublé, un monastère d'Ursulines a été fondé à Stanstead, le séminaire diocésain est sur un excellent pied, la ville a été dotée d'un hôpital, et les écoles ont été multipliées.

Il est mort debout, en quelque sorte, comme son frère, le premier évêque de Chicoutimi, et il a fait preuve de la même énergie jusqu'au dernier moment. Quelques minutes à peine avant de rendre le dernier soupir, dit-on, il voulut encore se lever et marcher, mais cette fois la volonté commanda en vain un corps qui n'avait plus qu'un souffle de vie.

Les funérailles du regretté prélat ont eu lieu mardi de cette semaine, dans la cathédrale de Sherbrooke, au milieu d'un immense concours d'évêques, de prêtres et de laïques.

Les ennemis de la Foi

Qui nie l'existence de Dieu ?—Ceux qui ne peuvent entendre prononcer son nom sans laisser voir la terreur que ce nom leur inspire. Et ceux qui ont peur de Dieu, que sont-ils ? Ce sont ces êtres qui tremblent et se cachent à la vue du gendarme.

Qui se révolte contre le dogme des châtements éternels ?—Ceux qui, par leur audace et leurs excès, en démontrent le plus la nécessité et qui auraient besoin que ces châtements n'existasent pas.